UN AUTRE ACCIDENT FERROVIAIRE À BOUMERDÈS

Cinq blessés et du carburant déversé dans la nature

Cinq mois à peine (23 août 2011) après l'accident ferroviaire survenu à Corso dans le centre de la wilaya de Boumerdès entre un train de transport de voyageurs et un train de marchandises causant, rappelons-le, la mort du conducteur du train de voyageurs et des blessures à 15 usagers, voilà qu'un accident similaire s'est produit dans la même wilaya, à Thénia (ex-Ménerville), à 50 km à l'est de la capitale.

Hier, à 6h30, un train électrique de trois rames de transport de voyageurs assurant la desserte Alger-Thénia, a heurté par l'arrière un train transportant 480 000 litres de carburant. Le bilan que nous a communiqué un officier de la Protection civile fait état de 5 personnes blessées (le conducteur du train de voyageurs et 4 passagers).

Les victimes ont été évacuées à l'hôpital de Thénia. Il y a lieu de rappeler que le train de voyageurs venait d'Alger et rentrait vers la gare de Thénia presque sans voyageurs. Il devait regagner la capitale à 7h05. C'est au départ de l'ex-Ménerville que ce train part tous les jours de la semaine quasiment bondé de monde.

Des milliers d'étudiants et de travailleurs venant de Aït Amrane, Si Mustapha, Souk El Had et Thénia se rendent à Boumerdès, la zone industrielle de Rouiba ou plus loin à Alger.

S'agissant des dégâts matériels, les nez des trois rames du train de voyageurs ont tous été endommagés. De plus, des milliers de litres de gasoil ont été déversés dans la nature. Fort heureusement, le train qui transportait du carburant — qui se composait de 16 citernes de 30 000 litres de carburant chacune — tractait à l'arrière deux wagons de transport de marchandises vides. Ces voitures servaient de protection. Au contact des deux convois, le train électrique avait buté contre ces wagons vides. Si le train électrique avait heurté directement la dernière citerne du train, un feu se serait déclenché et les conséquences auraient été catastrophiques. Les sapeurs-pompiers ont vite aspergé de mousse anti-feu la citerne endommagée.

Contrairement aux informations qui ont circulé juste après l'accident sur le retard mis par la Protection civile pour intervenir, celle-ci est arrivée sur les lieux du sinistre à moins de dix minutes après l'accident. C'est ce que nous a affirmé le gardien d'un chantier et un citoyen habitant dans les environs du lieu du sinistre. «Les pompiers étaient sur les lieux moins d'une dizaine de minutes après le choc», disent-ils.

La chose est possible d'autant plus que la ville de Thénia dispose d'une nouvelle unité d'intervention de la Protection civile, située à moins de 2 km du lieu de l'accident. De plus, la SNTF a envoyé plusieurs équipes techniques pour dégager les deux convois accidentés.

Défaillance dans le système d'aiguillage ?

Sur place, quelques cheminots nous ont fourni des informations sur les circonstances de cet accident.

Premier constat, l'accident d'hier est similaire en tous points de vue à celui déploré à l'entrée de Corso le 23 août 2011. C'est-à-dire que le conducteur du train de voyageurs était entré dans la zone que les cheminots appellent la «zone de conduite à vue». En clair, à la vue d'un feu de signalisation rouge, il existe 4 installés entre la gare de Tidjelabine et celle de Thénia —, le conducteur des trois rames de voyageurs devait marqué un temps d'arrêt et rouler lentement pour pouvoir s'arrêter en urgence en cas d'obstacles.

A priori, cette disposition n'a pas été respectée. Par ailleurs, le train de carburant s'est arrêté au niveau du feu rouge à l'entrée de la gare. Ce qui n'est, par contre, pas normal, c'est le stationnement qui aurait trop duré sur cette voie principale à une heure de grande affluence et de forte circulation de rames.

Cette attente a duré, selon nos sources, environ 30 minutes avant que survienne l'accident. «Il y a un mois, un grand problème a surgi dans le système automatique d'aiguillage. Les agents devaient circuler à pied pour aller faire pivoter manuellement le système de changement de voies. Le problème a été confié à un privé, je ne sais pas ce qu'il a fait», nous a confié un cheminot de Thénia.

La défaillance n'est donc pas à écarter.

Abachi L.

INVESTISSEMENTS BRITANNIQUES EN ALGÉRIE

La pharmaceutique, la formation professionnelle et linguistique ciblées

La pharmaceutique, la formation professionnelle et l'enseignement de la langue anglaise comptent parmi les domaines où les investissements britanniques sont appelés à s'intensifier.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - En marge, hier, à l'hôtel (Alger), Hilton d'un atelier de travail consacré à l'expertise britannique dans le domaine de la formation, l'ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie, Sir Martyn Roper, a fait état d'un partenariat lancé dans le domaine de la production de médicaments. Le laboratoire pharmaceutique britannique Astra Zeneca «est en train de conclure un investissement avec un partenaire algérien», a déclaré le représentant de Sa Gracieuse majesté, sans davantage de précisions. Un investissement qui s'ajoute à celui du laboratoire pharmaceutique GSK ainsi qu'à d'autres investissements britanniques, notamment dans le domaine bancaire et énergétique. A ce propos, l'ambassadeur du Royaume-Uni a fait état d'une mission d'opérateurs britanniques dans le secteur des hydrocarbures, prévue pour la fin du mois à Hassi Messaoud. Et dans le contexte où les hydrocarbures, notamment le gaz naturel et le GNL, constituent les principales exportations algériennes vers le royaume britannique et que la balance commerciale s'avère favorable pour l'Algérie.

Ainsi, pour 1£ (livre) exportée vers l'Algérie, le Royaume-Uni en importe 2£. Cela même si Sir Roper, qui cite un volume d'échanges commerciaux de 2 milliards de dollars, constate que les exportations britanniques vers l'Algérie «ont plus que doublé durant les cinq dernières années» et relève une dynamique poussée en matière d'information et de prospection commerciales et économiques. Comme l'on mise également sur le développement de la coopération dans le domaine de la formation professionnelle et technique, voire l'enseignement de la langue anglaise en Algérie. Selon le diplomate britannique, soucieux de «renouer» les liens culturels et linguistiques entre les deux pays et évoquant le rôle du British Counsil, la création d'un centre d'enseignement de la langue anglaise est impulsée et une table-ronde entre des universités algériennes et britanniques est prévue en mars prochain.

Le transfert d'expertise britannique est également ciblé dans le domaine des services d'enseignement et de formation professionnels, la formation d'entreprise et de gestion, l'amélioration de l'employabilité et des compétences et qualifications… C'est ce qui a été justement abordé lors de cet atelier de travail qui coïncide avec une mission économique conduite du 16 au 20 janvier 2012 à Alger et Oran par le directeur général de l'établissement TVET UK (Technical and Vocational Education and Training United Kingdom), Matthew Anderson.

C. B.

LIMITATION DU NOMBRE D'AGENCES POUR L'ORGANISATION DE LA OMRA

«Ce n'est qu'une rumeur», selon le syndicat des voyagistes

La limitation du nombre d'agences de voyages pour l'organisation de la omra par le consulat d'Arabie saoudite n'est à ce jour qu'une simple rumeur, a déclaré M. Midoune, président du Syndicat des agences de voyages pour l'ouest du pays.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) -L'organisation de la omra pour cette année devrait obéir à un cahier des charges retiré dimanche dernier par les agences de voyages souhaitant se lancer dans l'aventure.

Ce document qui n'a pas vu de changement au cours des dernières années annoncent les agences. Il n'a malheureusement pas empêché à ce jour les dépassements de certaines agences qui n'assurent pas aux pèlerins les prestations pour lesquelles elles s'étaient engagées.

Le Syndicat national des agences de voyages dira, cependant, concernant cette édition de la omra, «que les informations faisant état de la limitation par le consulat d'Arabie saoudite du nombre d'agences pour l'organisation de la omra n'est qu'une simple rumeur pour l'instant». Ceci du fait que les agences de voyages n'ont pas reçu d'informations officielles sur cette question.

Pour M. Midoune, président du Syndicat des agences de voyages de la région ouest, il s'agit en premier lieu d'améliorer la relation entre les agences de voyages et l'Office national du hadj et de la omra. Il dira aussi qu'un assainissement des agences de voyages a été effectué par le ministère du Tourisme en application du décret complémentaire de la loi de 99.

«Actuellement, ce sont seulement 50% des agences qui disposent d'un agrément. Des 1 134 agences, seulement 552 sont agréées, les autres se sont vu notamment retirer leur agrément depuis la nouvelle réglementation», explique M. Midoune. Il émettra, toutefois, l'accent des réserves sur le fait que le décret est venu modifier la loi. «Les agences sont actuellement agréées pour seulement trois années. Cela n'encourage pas à l'investissement comme une certaine anarchie règne au sein des agences», précise M. Midoune. Le président du Syndicat des agences de l'Ouest précisera que l'Office national du hadj et de la omra ne doit pas jouer le rôle d'agence de voyages. «L'office n'a pas le droit de juger les agences de voyages, il n'est pas qualifié pour apprécier le travail que nous faisons. Il doit plutôt se référer au ministère du Tourisme et l'office ne doit contrôler qu'en Arabie saoudite», souligne notre interlocuteur. Selon lui, «un office qui existe depuis seulement quatre années ne peut jouer le rôle d'une agence de voyages».

F.-Z. B.

La Démocratie au sein du Congrès du Syndicat d'Entreprise de MOBILIS

Moi, Hamidi Brahim, délégué syndical de MOBILIS pour la wilaya de Aïn Defla, élu au conseil national, tiens à saluer la naissance de notre syndicat d'entreprise, à l'issue du scrutin qui s'est déroulé à l'Hôtel du Port de Sidi Fredj les 9 et 10 janvier derniers, un scrutin qui s'est déroulé dans un climat de totale démocratie et dans la transparence la plus complète, sous la présidence de M. Abdelmadjid Sidi Saïd, secrétaire général de l'UGTA, de M. Hadj Maïza, son chargé de l'organique, de M. Hadj-Mohammed Choulak, SG de la Fédération des PTIC et des membres du staff technique.

Je tiens, par ailleurs, à féliciter chaleureusement M. Messaoudi Hocine, le benjamin des congressistes, pour son élection en tant que premier secrétaire, par la voie de l'urne, de ce nouveau-né qu'est le syndicat de notre entreprise.

Vive l'UGTA et **Gloire à nos Martyrs.**

HAMIDI Brahim

F 48/B1

CONDOLÉANCES

La direction du *Soir d'Algérie* ainsi que l'ensemble du personnel présentent leurs sincères condoléances à leur collègue et amie Salima Akkouche, suite au décès de sa **grand-mère**.

Que Dieu accueille la défunte en Son Vaste Paradis et lui accorde Sa Sainte Miséricorde.

RECTIFICATIF

Une erreur s'est glissée dans l'article paru hier sous le titre Formation en échographie : cap sur la 3D. Il fallait lire «Les laboratoires Dar Al Dawa lancent une série de symposiums» au lieu «des laboratoires El Hikma». Nos excuses aux concernés.